



## BAC PRO COIFFURE

*Le BAC PRO Métiers De La Coiffure est un diplôme de niveau 4 visé par l'État.*

### Prérequis

Après la classe de troisième générale.

**NB :** Possibilité d'intégrer la classe de première après une seconde générale sur dérogation auprès du rectorat, ou si titulaire d'un Bac.

### Mode de formation

En initial.

### Durée de la formation

3 ans soit 2700 heures, dont 770 h de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

### Rythme

Du lundi au vendredi soit 35 heures hebdomadaires.

### Objectif de la formation

Préparation et obtention du BAC PRO Métiers De La Coiffure (MDLC).

### Référentiel d'activités professionnelles BAC PRO Métiers De La Coiffure

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel Métiers De La Coiffure est un(e) technicien(ne) hautement qualifié(e) spécialisé(e) dans :

- Les techniques de coupe, de forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- L'accueil de la clientèle
- Le conseil personnalisé pour la vente de prestations ou de produits
- L'animation de l'équipe au sein de l'entreprise
- La gestion technique, administrative et financière courante d'un salon de coiffure ou d'une activité indépendante

# ISFEC

Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel Métiers de la Coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, en qualité de salarié(e) ou de non salarié(e) dans les secteurs suivants :

- Tout type d'entreprise de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- Métiers du spectacle et de la mode
- Centre esthétique avec des activités de coiffure intégrée
- Établissements de thalassothérapie, balnéothérapie avec des activités de coiffure intégrées
- Établissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs
- Établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- Entreprises de distribution de produits et matériels professionnels de coiffure
- Entreprises de fabrication de produits capillaires et de matériels professionnels
- Centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral

## Emplois concernés

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel Métiers De La Coiffure exerce les fonctions de :

- Coiffeur/coiffeuse hautement qualifié(e)
- Technicien(ne)
- Chef(fe) d'entreprise ou gérant(e)
- Manager

# ISFEC

## Modalités d'évaluation

### À l'entrée

Test de pré-positionnement avant le début de la formation.

### Tout au long de la formation

Selon tous les modes d'évaluation imposés par les référentiels de certification :

- Évaluations écrites sur support papier
- Évaluations écrites sur support informatique
- Évaluations orales et de compréhension
- Évaluations en ligne écrite sur notre plateforme Net-Yparéo.

**Contrôle continu** pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en trois trimestres avec envoi des trois bulletins trimestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.

**Examen blanc** sur le deuxième trimestre en année terminale correspondant scrupuleusement au règlement examen et notamment à la définition des épreuves (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.

### Passage de l'examen final

- o Forme globale ou progressive (par bloc) selon le choix des candidats
- o Possibilité de valider les blocs séparément.

## Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre)

- Cours théorique, TD, évaluation
- Synthèse de cours, TD et évaluations sur support papier également
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau ; les formateurs sont équipés de PC portables et de vidéoprojecteurs.
- Chaque salle de formation pratique est équipée de vidéo projecteurs (diffusion de supports et des tutoriels vidéo) reliés à un PC portable

# ISFEC

utilisé par le formateur ; les équipements (mobilier, appareils, matériels) correspondent à ceux imposés par les référentiels de certification.

## Encadrement de l'étudiant

### ➤ Au niveau pédagogique

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents (carnet de scolarité, ou d'alternance)
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en fin de trimestre par le professeur référent et la responsable pédagogique ; convocation pour un bilan pédagogique si besoin
- Conseil de classe à la fin de chaque trimestre et convocation des étudiant(e)s en difficultés, accompagné(e)s du responsable légal si mineur.

### ➤ En plus, pour les formules hebdomadaires ou en alternance

- Réunion mensuelle des délégué(e)s en présence de la responsable pédagogique, afin d'assurer un suivi sur l'organisation de la formation et la qualité des formations en étant à l'écoute des étudiant(e)s
- Réunion parents-professeurs annuelle pour permettre la rencontre entre les parents-étudiant(e)s et les formateurs.

### ➤ Pour les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

L'encadrement, le placement, l'élaboration des conventions et le suivi des périodes sont assurés par la responsable des relations entreprises.

## Référentiel de certification

PÔLE	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	
Pôle 1 Concevoir et réaliser des prestations de coiffure	<b>C1-1</b>	<b>Réaliser un diagnostic en vue du service</b>
		C1-1-1 Caractériser le cheveu et le cuir chevelu
		C1-1-2 Poser le diagnostic
	<b>C1-2</b>	<b>Adapter et mettre en œuvre un protocole d'hygiène et de soins capillaires</b>
		C1-2-1 Réaliser un shampooing
		C1-2-2 Réaliser un soin
	<b>C1-3</b>	<b>Concevoir et réaliser une coupe personnalisée</b>
		C1-3-1 Concevoir une coupe adaptée et personnalisée
		C1-3-2 Réaliser une coupe femme ou homme sur tout type et toute longueur de cheveux
	<b>C1-4</b>	<b>Concevoir et réaliser une modification personnalisée de la couleur</b>
		C1-4-1 Élaborer un projet de modification de couleur
		C1-4-2 Choisir les techniques, les matériels et les produits
		C1-4-3 Mettre en œuvre les techniques de coloration et d'effets de couleur
	<b>C1-5</b>	<b>Concevoir et réaliser une mise en forme et un coiffage personnalisés</b>
		C1-5-1 Concevoir la mise en forme temporaire
		C1-5-2 Réaliser une mise en forme temporaire : aux doigts, brushing, mise en plis, aux fers
		C1-5-3 Réaliser une mise en forme durable par enroulage en méthode indirecte
	C1-5-4 Réaliser un coiffage	

## Définition des épreuves – Règlement d'examen

Baccalauréat Professionnel spécialité Métiers de la coiffure			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode
<b>E1 - Épreuve scientifique et technique</b>		<b>3</b>					
Sous-épreuve E11 : Mathématiques *	U 11	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h	CCF
Sous-épreuve E12 : Physique- chimie *	U 12	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h	CCF
<b>E2 - Pilotage d'une entreprise de coiffure</b>	<b>U 2</b>	<b>2</b>	Ponctuel Ecrit	2h	Ponctuel Ecrit	2h	CCF
<b>E3 - Épreuves Professionnelles</b>		<b>15</b>					
Sous-épreuve E31 : Techniques de coiffure	U 31	10	Ponctuel Ecrit et pratique	6h	Ponctuel Ecrit et pratique	6h	CCF
Sous-épreuve E32 : Relations clientèle - accueil en salon – vente	U 32	3	CCF		Ponctuel Ecrit et oral	30 min	CCF
Sous-épreuve E33 : Économie – gestion *	U 33	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF
Sous-épreuve E34 : Prévention santé environnement *	U 34	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF
<b>E4 - Épreuve de langues vivantes *</b>	<b>U 4</b>	<b>2</b>	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF
<b>E5 - Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique</b>		<b>5</b>					
Sous-épreuve E51 : Français *	U 51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et enseignement moral et civique *	U 52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF
<b>E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques *</b>	<b>U 6</b>	<b>1</b>	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF
<b>E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive *</b>	<b>U 7</b>	<b>1</b>	CCF		Ponctuel pratique		CCF
<b>Épreuves facultatives (2) *</b>							
EF1	UF 1						
EF2	UF 2						

(1) dont 5 minutes de préparation

(2) Le candidat peut choisir une ou deux unités facultatives parmi les unités possibles, les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur. La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention. L'épreuve est effectuée en mode ponctuel terminal, elle est orale d'une durée de 20 min, dont 5 minutes de préparation.



## Programme de Formation

### Bloc 1 – Concevoir et réaliser des prestations de coiffure

- Réaliser un diagnostic en vue du service
- Adapter en mettre en œuvre un protocole d'hygiène et de soins capillaires
- Concevoir et réaliser une coupe personnalisée
- Concevoir et réaliser une modification personnalisée de la couleur
- Concevoir et réaliser une mise en forme et un coiffage personnalisé

### Bloc 2 – Établir des relations avec la clientèle – Vendre des services et des produits

- Accueillir la clientèle, identifier ses attentes et ses besoins
- Conseiller et vendre des services, des produits capillaires, des matériels et des accessoires
- Suivre la relation client et participer à la fidélisation de la clientèle
- Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de services

### Bloc 3 – Piloter une entreprise de coiffure

- Organiser l'activité des personnels
- Suivre et accompagner l'équipe
- Aménager et gérer les espaces d'une entreprise de coiffure
- Participer au pilotage administratif, économique et financier

### Bloc 4 – Mathématiques

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution
- Expérimenter, simuler
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

## Bloc 5 – Physique – chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, simuler
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

## Bloc 6 – Économie – gestion

- Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle
- Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle

## Bloc 7 – Prévention – santé – environnement

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème
- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées
- Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence

## Bloc 8 – Langues vivantes

### Compétences de niveau B1 du CECRL

- S'exprimer oralement en continue
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère



## Bloc 9 – Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

## Bloc 10 – Histoire – géographie – enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Comprendre les enjeux liés au développement durable
- Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation
- Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux

## Bloc 11 – Arts appliqués et cultures artistiques

- Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels
- Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création
- Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques

## Bloc 12 – Éducation physique et sportive

### Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de la vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

### Indicateurs de résultats

- 100% de réussite à l'examen 2024 dont *mention très bien*
- 0% de rupture en cours d'année

# ISFEC

## Équivalences et passerelles

- Équivalence : Brevet Professionnel Niveau 4 de la nomenclature des niveaux de qualification
- Passerelles possibles : CAP Métiers de la Coiffure ; BP Coiffure après la 1<sup>ère</sup> Bac Pro

## Modalités d'accès

1. **Présélection** sur dossier de candidature (incluant test de positionnement)
2. **Entretien** pédagogique individuel
3. **Commission** pédagogique
4. **Signature du contrat** de scolarité (employeur, élève, école)

L'inscription est possible tout au long de l'année.

## Tarifs en formation initiale

- 300 € de frais d'inscription
- 4 027 € l'année de formation (Possibilité d'échelonnement mensuel)
- Kit premier équipement : 780 €

## Prochaine rentrée scolaire

**Mercredi 10 septembre 2025**

## Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, ISFEC s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :

Séverine Vellinger – [svellinger@isfec.fr](mailto:svellinger@isfec.fr) ou au 03 82 34 05 50



**Code RNCP**

BAC PRO Métiers de la Coiffure certifié au Répertoire national des certifications professionnelles : **RNCP 34420**

Certificateur : **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE**

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2025